

# Brèves Matinales

Ce document est un condensé de la presse nationale et internationale, il ne reflète en aucun cas le point de vue du Centre Carter. La sélection d'articles présentée n'a pas vocation à être exhaustive.

Brèves Matinales de ce jeudi 20 octobre 2022

## SOMMAIRE

- RDC-M23 : Félix Tshisekedi a demandé au Roi Charles III d'user de son influence au sein du Commonwealth et auprès du Rwanda
- Chérubin Okende garde son poste, l'Assemblée nationale a rejeté la motion de défiance
- Présidentielle en RDC : « Si on respecte les délais, c'est clair qu'on aura des résultats bâclés », selon Ethiel Batumiké
- RDC : Adolphe Muzito boucle sa mission de paix à Kwango
- Assassinat de l'ambassadeur d'Italie en RDC : cinq civils devant la justice militaire
- Forum minier : Albert Yuma propose quatre leviers à actionner pour aider l'Etat congolais à survivre à la période d'après les mines
- RDC : 10 cas de décès enregistrés dans 4 prisons en une semaine
- Beni : 10 ans de prison requis contre l'activiste Fiston Isambiro au second degré
- Cancer du sein : une survivante conseille aux femmes atteintes de respecter les prescriptions médicales
- Kasai oriental : des chefs traditionnels prêts à s'engager dans la lutte contre les violences sexuelles et celles basées sur le genre
- Human Rights Watch affirme que l'armée de la RDC a combattu avec les rebelles hutu FDLR

---

- **DROITS HUMAINS**

## Forum minier : Albert Yuma propose quatre leviers à actionner pour aider l'Etat congolais à survivre à la période d'après les mines

La République Démocratique du Congo est considérée comme un "scandale géologique" tant ses ressources minières sont importantes et diverses (cuivre, cobalt, coltan, or, diamants). Par contre, les minéraux qui constituent 98% des exportations de l'Etat congolais

sont épuisables. C'est dans ce sens que le Président de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC), Albert Yuma attire l'attention sur la RDC d'après les mines. Il l'a signifié au cours de son discours, tenu le mardi 18 octobre, à l'ouverture du Forum minier de la Chambre des Mines de la FEC, axé sur le thème : "l'activité minière en RDC et ses défis : évaluation du code minier révisé de 2018." Pour Albert Yuma, la révision du Code Minier s'était imposée en 2018 afin de bâtir une économie pour les entreprises qui investissent, pour l'Etat qui doit fonctionner avec le revenu provenant des contribuables que sont les entreprises et pour la population en faveur de laquelle il faut assurer le bien-être.

## **RDC : 10 cas de décès enregistrés dans 4 prisons en une semaine**

**L'ONG Organisation partenariat pour la protection intégrée (PPI) a fait savoir mercredi qu'en l'espace d'une semaine, 10 détenus sont morts dans 4 prisons de la RDC à cause des conditions carcérales très précaires.**

Les 10 cas de décès ont été enregistrés entre le 08 et le 15 octobre dernier. Ils se répartissent comme suit :

- 1 à la prison centrale de Bukavu et 1 autre à la prison de Kamituga dans le Sud-Kivu ;
- 7 à la prison centrale de Businga au Nord-Ubangi ; et
- 1 à la prison centrale de Kasongo au Maniema.

L'ONG PPI a, dans un communiqué, expliqué que ces détenus sont morts suite aux mauvaises conditions carcérales traduites par la torture, le manque de nourriture et des médicaments.

Elle s'est dite inquiète de la montée vertigineuse des cas de décès des prisonniers dans différentes maisons carcérales de la RDC.

Cette organisation de défense des droits humains a appelé le gouvernement central à définir une politique claire de prise en charge des prisonniers pour sauver des vies humaines en danger.

## **Beni : 10 ans de prison requis contre l'activiste Fiston Isambiro au second degré**

Le ministère public a requis, mercredi 19 octobre, la peine de dix ans de prison ferme contre Fiston Isambiro, l'un des membres du groupe de pression de la « Véranda Mutsanga » à Beni. En effet, il a demandé à la cour militaire du Nord-Kivu, siégeant en matière répressive au second degré dans la ville de Beni, de confirmer cette peine prononcée par le premier juge.

Le ministère public a demandé à la cour de dire recevable et non fondé l'appel interjeté et de reconduire l'œuvre du premier juge en condamnant Fiston Isambiro à dix ans de prison ferme. Il a estimé que le prévenu s'était rendu coupable de plusieurs faits notamment, la menace d'attentat et la provocation à la désobéissance aux lois de la République.

### **• DROITS DES FEMMES**

## **Cancer du sein : une survivante conseille aux femmes atteintes de respecter les prescriptions médicales**

**L'infirmière Astrid Kavira, vivant à Goma (Nord-Kivu), une survivante du cancer du sein a conseillé, mercredi 19 octobre, aux femmes atteintes de cette maladie de respecter les prescriptions médicales. Elle leur a donné ces conseils, lors d'une interview à Radio Okapi, en marge de la journée internationale du cancer du sein.**

Astrid Kavira, la cinquantaine révolue et mère de famille, affirme être guérie du cancer de sein grâce à la chimiothérapie. Mais elle estime que le cancer du sein risque d'être fatal, si la patiente néglige les conseils de son médecin traitant sur la chirurgie, après la prise des médicaments.

« *Je suis soignée depuis 2018. Si je n'étais pas soignée, je serais déjà morte. Alors, il faut aller chez le médecin à temps. Et, il faut accepter les consignes. La chirurgie (l'ablation du sein cancéreux, pour le cas d'espèce, ndlr), c'est une étape très importante* », a conseillé cette infirmière. Après la chimiothérapie intensive, explique Astrid Kavira, la femme souffrant du cancer du sein doit nécessairement passer par la chirurgie.

## **Kasaï oriental : des chefs traditionnels prêts à s'engager dans la lutte contre les violences sexuelles et celles basées sur le genre**

**Au cours d'un forum d'échanges, ouvert mercredi à Mbuji-Mayi, des autorités traditionnelles et leaders communautaires ont été appelés à transformer les coutumes contraires à la loi et qui avilissent surtout la femme.** Ce forum est organisé par le ministère provincial du Genre avec l'appui de ses partenaires. Il vise à obtenir l'engagement des leaders quant à la réduction des violences sexuelles et celles basées sur le genre y compris les actes d'exploitation et d'abus sexuels. Les participants à ce forum, qui se clôture ce jeudi, ont passé en revue les notions liées au facteur causal de la violence sexuelle à l'égard de la femme et à ses conséquences. Adrien Kabengele, l'un des facilitateurs, indique que le genre se veut une couche de la construction sociale et elle doit changer.

- **SITUATION POLITIQUE**

## **RDC-M23 : Félix Tshisekedi a demandé au Roi Charles III d'user de son influence au sein du Commonwealth et auprès du Rwanda**

**Félix Tshisekedi a demandé ce mercredi au Roi Charles III « d'user de son influence au sein du Commonwealth et auprès du Rwanda en particulier pour faire cesser les actions de déstabilisation à l'Est de la RDC et promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité dans l'Afrique des grands lacs », a rapporté la présidence congolaise.** A l'occasion du sommet des chefs de gouvernements du Commonwealth (CHOGM) en juin à Kigali, la RDC avait appelé à condamner

le Rwanda contre son "agression" dans l'est du Congo et son soutien au M23. Intervenant la veille à un forum international toujours à Londres, Félix Tshisekedi avait rappelé qu'il y a eu des millions de morts dans l'Est de la RDC depuis le génocide rwandais.

## Présidentielle en RDC : « Si on respecte les délais, c'est clair qu'on aura des résultats bâclés », selon Ethiel Batumiké

**Inquiétude au Congo-Kinshasa en vue des élections de décembre 2023. Pour le Groupe d'études sur le Congo et l'institut congolais de recherche Ebuteli, « le respect des délais est un enjeu moins important que la transparence du processus électoral ».** Les deux centres de recherches l'affirment dans un rapport commun qu'ils ont publié hier (mardi) sous le titre **Élections à l'ère de Tshisekedi – Un mauvais départ ?** Le Congolais Ethiel Batumiké est chercheur principal à l'institut Ebuteli. Il est l'un des auteurs de ce rapport et répond aux questions de RFI. Le processus est mal embarqué parce que les réformes électorales demeurent controversées, alors qu'elles étaient imaginées pour résoudre les problèmes constatés lors des élections de 2018, notamment le fait que les résultats des élections n'avaient pas été publiés bureau de vote par bureau de vote, mais de manière globale. Malheureusement, les innovations phares en termes de transparence électorale n'ont pas été retenues dans la loi promulguée en juin de cette année par le Président de la République.

## RDC : Adolphe Muzito boucle sa mission de paix à Kwango

**C'est au cours des échanges avec les notables, les autorités civilo-militaires ainsi que les autres couches de la population venues l'écouter à Kasongo-Lunda où il séjourne depuis samedi qu'Adolphe Muzito a bouclé sa tournée dans le Kwango. Lors de ces discussions, il est revenu en long et large sur sa proposition sur la « titrisation » des terres coutumières pour juguler des conflits comme celui qui déchire les peuples Yaka et Teke. Cette titrisation est aussi un moyen pour lui de faire face à l'invasion qu'il estime prochaine des pays voisins et/ou des capitalistes étrangers. Ce périple a aussi permis à Adolphe Muzito de mesurer l'ampleur du retard de développement de cette partie du pays. Face à la situation d'enclavement et d'extrême pauvreté de l'espace grand Bandundu en général et celle du Kwango en particulier, l'ancien Premier ministre honoraire a rappelé que le contrat sino-congolais devrait servir notamment à désenclaver cette partie du pays. Mais rien n'a été réalisé, surtout le début du financement de ce projet est intervenu après son départ de la primature**

## Assassinat de l'ambassadeur d'Italie en RDC : cinq civils devant la justice militaire

**Dès la reprise du procès pour l'assassinat de Luca Attanasio, qui avait commencé le 12 octobre, l'un des avocats a demandé que le tribunal se déclare incompétent. Ce dernier rendra sa Cinq Congolais, qui nient les faits, ont comparu ce 19 octobre devant la justice militaire à Kinshasa pour l'assassinat, en 2021, dans l'est de la RDC, de l'ambassadeur d'Italie Luca Attanasio, tué par balles après avoir été pris dans une embuscade.** Un sixième prévenu, en fuite, est jugé par défaut par le tribunal de garnison de la capitale, siégeant en audience foraine sous une grande tente kaki dans l'enceinte de la prison militaire de Ndolo à Kinshasa, où sont détenus les accusés. Le procès avait commencé le 12 octobre mais avait été immédiatement suspendu à la demande des avocats commis à la défense, qui avaient souhaité pouvoir prendre connaissance du dossier.

**« Gravité indescriptible »**

De nouveau, le fond de l'affaire n'a pas été étudié à la reprise de l'audience, l'un des avocats, Me Joseph Amzati, ayant demandé au tribunal militaire de se déclarer incompétent, au motif notamment que ses clients, arrêtés à Goma (Est) au début de 2022, sont des civils. Il a aussi réclamé leur remise en liberté provisoire car, a-t-il ajouté, « ils clament tous leur innocence pure et simple ».

## **Chérubin Okende garde son poste, l'Assemblée nationale a rejeté la motion de défiance**

**Chérubin Okende est sorti souriant de l'Assemblée nationale. Le ministre des Transports, voies de communication et désenclavement, visé par une motion de défiance n'a même pas répondu aux griefs présentés par les pétitionnaires. La séance avait commencé par des avis et considérations d'une trentaine de députés.** La plupart de ces élus s'étaient prononcés contre la motion. Delly Sesanga, par exemple, avait cité plusieurs incohérences dans le document. Daniel Mbaui est même allé plus loin dénonçant « une émotion coulée sur papier », « une motion vide produite par certains députés qui veulent caporaliser les autres ». Les signataires de la motion affirmaient que ce membre du gouvernement « a montré ses limites ». Il lui reprochait, « son insensibilité aux recommandations de l'Assemblée nationale, son insubordination et son incapacité à exécuter et faire exécuter les décisions nettes et précises prises dans les différents conseils des ministres ».

- SECURITE

## Human Rights Watch affirme que l'armée de la RDC a combattu avec les rebelles hutu FDLR

**Human Rights Watch affirme mardi que des unités de l'armée de la RD Congo ont combattu les rebelles tutsis du M23 dans l'est du pays aux côtés du groupe armé d'origine hutu rwandaise FDLR et de milices congolaises impliquées dans "de graves exactions". Kinshasa accuse Kigali de soutenir activement le M23, une ancienne rébellion tutsie qui a repris les armes en fin d'année dernière et occupe depuis plus de quatre mois Bunagana, une localité congolaise du Nord-Kivu frontalière de l'Ouganda.** Des experts missionnés par l'ONU affirmaient récemment dans un rapport, non publié mais consulté par l'AFP, que l'armée rwandaise était intervenue ces derniers mois dans l'est de la RDC, directement et en soutien au M23. Le Rwanda dément et accuse en retour la RDC - qui nie elle aussi - de collusion avec les FDLR (Forces démocratiques de libération du Rwanda), un mouvement de rebelles hutu rwandais dont certains impliqués dans le génocide des Tutsis en 1994 au Rwanda.

---

Équipe de la Maison des Droits de l'Homme du Centre Carter Pour nous contacter directement  
[infomdhcongo@cartercenter.org](mailto:infomdhcongo@cartercenter.org)  
<https://vifcongo.org/> [www.cartercenter.org](http://www.cartercenter.org)  
(+243) 81 709 83 29 372, Av. Colonel Mondjiba, Concession Immotex Bâtiment 9B C/ Ngaliema, Kinshasa  
République Démocratique du Congo